



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA CULTURE

POLYNÉSIE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION  
ET DES ENSEIGNEMENTS

Fiche de poste n°24/2024\_CPAIEN LCP

<b>Fiche de poste n° : - 24/2024_CPAIEN LCP</b>	<b>Conseiller pédagogique LCP – Pôle LCPP - DGEE</b>
<b>Intitulé du poste</b>	<b>Conseiller pédagogique langues et culture polynésiennes</b>
<b>Descriptif et contexte du poste</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Le conseiller pédagogique LCP est affecté au Pôle Plurilingue de la DGEE ;</li><li>➤ Il est placé sous la responsabilité conjointe de l'IEN en charge du Pôle des langues et culture polynésiennes et du plurilinguisme et de l'IENA de la DGEE ;</li><li>➤ Ses missions sont coordonnées par l'IEN en charge du Pôle des langues et culture polynésiennes et du plurilinguisme et précisées dans une lettre de mission ;</li><li>➤ Il rendra compte d'un <u>bilan d'activités</u> à chaque fin de période à l'IEN en charge du pôle des langues et culture polynésiennes est du plurilinguisme ;</li><li>➤ Il établira chaque année un <u>rapport d'activité</u> visé par l'IEN du Pôle des langues et culture polynésiennes et du plurilinguisme et transmis à l'IENA.</li></ul>
<b>Profil et compétences requis</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Être titulaire du CAFIPEMF et d'une licence à minima ;</li><li>➤ Posséder le niveau C1 en tahitien ou dans une des langues polynésiennes ;</li><li>➤ Connaître les différents cycles de l'école primaire ;</li><li>➤ Être capable de travailler en équipe, sous l'autorité de l'IEN, avec un sens affirmé de l'intérêt du service ;</li><li>➤ Être capable d'enrichir continuellement ses connaissances didactiques et pédagogiques des différentes disciplines, notamment des langues et culture polynésiennes ;</li><li>➤ Posséder une bonne aptitude communicationnelle écrite et orale ;</li><li>➤ Avoir de bonnes capacités d'analyse réflexive, de synthèse, d'organisation et d'adaptation ;</li><li>➤ Être une force de proposition auprès de l'IEN pôle LCPP ;</li><li>➤ Savoir se rendre disponible, mutualiser les informations ;</li><li>➤ Faire preuve de réserve et de loyauté ;</li><li>➤ Savoir mettre le numérique au service des apprentissages en langues et culture polynésiennes.</li></ul>

<b>Missions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Renforcer l'enseignement des langues et culture polynésiennes à l'école primaire et dans les centres pour jeunes adolescents (CJA) ;</li> <li>➤ Impulser une évolution des pratiques professionnelles dans le cadre de l'enseignement des langues et culture polynésiennes ;</li> <li>➤ Accompagner les écoles bilingues français-langues polynésiennes à parité horaire ;</li> <li>➤ Renforcer la formation des enseignants dans le cadre des DNL ;</li> <li>➤ Concevoir et conduire des actions de formations initiale et continue répondant au plan annuel de formation ;</li> <li>➤ Articuler les actions conduites avec celles des autres membres du Pôle des langues et culture polynésiennes et du plurilinguisme ;</li> <li>➤ Collaborer avec les formateurs en langues polynésiennes de l'INSPE ;</li> <li>➤ Contribuer au renforcement de la continuité école-collège dans le domaine des langues polynésiennes ;</li> <li>➤ Veiller au bon fonctionnement des actions des engagés du service civique et des référents culturels dans les écoles et CJA bilingues à parité horaire ;</li> <li>➤ Promouvoir les usages pédagogiques du numérique pour l'enseignement des langues polynésiennes ;</li> <li>➤ Participer à la conception des sujets du CRPE et à des jurys de concours et de certification ;</li> <li>➤ Organiser et animer des événements ;</li> <li>➤ Effectuer des veilles pédagogiques et institutionnelles ;</li> <li>➤ Contribuer à la production de ressources pour l'enseignement des langues et culture polynésiennes ;</li> <li>➤ Assurer le suivi administratif et pédagogique des dossiers confiés par l'IEN ;</li> <li>➤ Alimenter le site internet du Pôle LCPP.</li> </ul>
<b>Conditions d'exercice</b>	<p>Le cycle de travail annuel comporte 43 semaines, 25 jours ouvrés de congés annuels et 20 jours ouvrés de congés exceptionnels. Une souplesse dans l'aménagement des horaires est requise. Le CPAIEN peut être appelé à participer à des réunions de travail ou à des actions en lien avec ses missions en dehors des horaires officiels. Il bénéficie de frais de déplacements.</p>
<b>Modalités d'intervention</b>	<p>Le CPAIEN-LCP intervient dans toutes les écoles et centres pour jeunes adolescents (CJA) de la Polynésie française.</p>

<p><b>Modalités de recrutement et dépôt des candidatures et dépôt des candidatures</b></p>	<p>Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche de candidature portant l’avis du supérieur hiérarchique.</li> <li>- Curriculum vitae.</li> <li>- Lettre de motivation.</li> </ul> <p>Le dossier complet doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d’un envoi direct :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à l’inspecteur en charge du Pôle LCPP, M. Jean-Claude, Moana GREIG : moana.greig@education.pf</li> <li>- au bureau des ressources humaines du 1er degré (BRH1) : brh1@education.pf</li> <li>- Date limite de dépôt des demandes : <b><u>Le jeudi 12 septembre 2024 avant midi.</u></b></li> </ul> <p>Les candidats seront convoqués pour un entretien de 30 mn avec les membres de la commission présidée par M. Jean Claude Moana GREIG, IEN en charge du pole plurilingue et Mme Joëlle RALLET, IEN adjoint au DGEE. Les candidats des îles passeront l’entretien via TEAMS.</p>
--	--